L'AM

…chal, et lorsqu'en 1…
…t interdite dans le pays, …
…ieurs employs souvent la corde pour se pendre. Heureusement pour le jeune François d'aller passer son dimanche à disputer aux autres gars du village, les enjeux qui remplissaient souvent de pièces de cinq francs les poches du joueur si heureusement doué qu'il est arrivé à être sans rival. Un jour, François gagna onze poules de suite et son père qui n'entendait pas que son fils gagnât de l'argent autrement qu'en forgeant, accourut lui enlever l'argent et lui donna une bonne raclée de coups de corde. Mais ces corrections ne pouvaient entraver une destinée aussi manifeste que celle d'Urbain. A quinze ans il gagnait à Carpentras 800 francs à la poule et éblouit par la possession de cette fortune fabuleuse pour son âge, il ne retourna à la maison paternelle qu'après avoir tout dépensé; mais, alors, son père lui donna son congé avec 24 heures pour faire ses préparatifs.

Voilà donc notre François, partant à l'aventure le sac de compagnon sur le dos. Il se rend à St-Chamans, où il a des connaissances; mais, au bout d'un mois, le père le rappelle auprès de lui et peu de temps après, toute la famille va habiter Marseille. La révolution de 1848 survient, le travail manque à Marseille et François va chercher de l'ouvrage à Arles, où il reçoit son surnom de Furet, parce qu'il gagnes toutes les poules. En 1852, il revient à Marseille; il n'est encore connu que par son adresse extraordinaire à la poule à quilles, mais, à la partie ordinaire, les forts joueurs lui rendent 50 points sur 100.

En 1855, le Furet quitte Marseille pour aller à Montpellier. Il dirige trois billards au café de France, puis il passe au café de l'Opéra, puis au café de Paris. En 1859, il profite d'un congé de huit jours pour venir défier les plus forts joueurs du Midi, Vesiance et Digne; il gagne le premier et est battu par le second. Mais, deux ans plus tard, étant revenu habiter Marseille, il prend sa revanche sur Digne, au cercle de l'Athenée. A partir de ce moment, il est le champion du Midi. Le célèbre Berger étant venu donner des séances à Marseille, refusa de jouer avec le Furet pour un enjeu de mille francs, offert au gagnant par le Cercle des Phocéens.

En 1866 le Furet va donner des séances en Egypte devant les notabilités du pays, mais il n'y rencontre pas d'adversaires sérieux. Il va de là à Constantinople et à Smyrne, visitant ainsi le vieil Orient avant de venir dans le Nouveau Monde d'Occident.

L'exposition de 1867 l'attire à Paris où il porte des défis à tous les professeurs. Burger, qu'il ne faut pas confondre avec Berger, accepte une partie en 4,000 caramboiages; Ubassy le gagne de 596. Six mois après, le Furet joue avec Gibelin, un autre fort joueur, et il le gagne de 149 points sur 500.

Ubassy retourna, après ces deux victoires, à Toulouse, où sa famille habite encore, et il y rencontra un amateur de première force, M. Maurice Vignaux, et il lui fallut déployer tout son talent pour lui gagner quelques parties pendant les huit jours qu'ils jouèrent ensemble. Le Furet pense que cet amateur est appelé à devenir un joueur hors ligne.

C'est à Toulouse que M. Charles Lacpume, le propriétaire des billards Saint-Charles, à l'initiative duquel nous avons dû la venue de plusieurs grands joueurs, est allé engager M. François Ubassy à venir aux Etats-Unis. Les triomphes du Furet à la Nlle-Orléans se continueront sans doute, au Nord, si ceux qui prétendent au titre de Champion des Etats-Unis veulent accepter ses défis.

Revue des Journaux.

Qui est à blâmer ? demande le *Picayune* pour l'affaire de Colfax, et il répond aux perfides insinuations du *Republican* par une série de citations empruntées à ce journal et qui sont réellement écrasantes pour l'organe radical et son patron Kellogg. Il rappelle que, le 27 mars, le *Republican* a publié officiellement la nomination de Nash comme shérif et celles des autres officiers fusionistes de la paroisse, nominations faites par Kellogg. Cependant, le *Republican* a soutenu Ward et ses bandes de nègres armés, après leur prise de possession de Colfax. Dans un article du 12 avril, il reprochait l'intervention fédérale en ces termes: "C'est appel à notre grand frère à Washington, pour nous protéger, devient trop absurde," et il disait, dans un autre article :

"Dans la paroisse Grant, il paraît qu'il y a une *majorité* de gens de couleur, non-seulement *exercés à la guerre*, mais armés avec les armes les plus perfectionnées. Une chose paraît claire : la majorité locale de Grant est préparée à maintenir la minorité locale de Grant, dans *vingt-quatre heures ou moins*, s'il n'y a pas d'intervention."

Le *Picayune* cite encore un autre article du *Republican*, dans lequel il est dit que les nègres, non contents d'avoir les emplois, sont résolus à ne pas se débander avant d'avoir obtenu tous leurs droits et des garanties pour l'avenir, et que les nègres sont sûrs du succès.

Et, conclut le *Picayune*, après toutes ces fanfaronnades sur la force des nègres, leur nombre, leur armement, leur qualité d'anciens soldats, le *Republican*, qui avait toujours cru que les nègres seraient victorieux en exterminant les blancs, en est réduit à se lamenter sur le "massacre" de 100 nègres, armés et disciplinés, qui avaient traîtreusement tiré sur des paisibles inoffensifs et qui étaient attaqués par des blancs, inférieurs de moitié en nombre et armés de fusils de chasse et de revolvers.

Le *Times* qui reprochait, il y a quelque temps, à l'*Abeille* d'envisager la situation politique avec découragement et mélancolie, somme l'alarme à son tour. Il intitule son article "la République en danger" et il le termine par cette expression non moins significative : "Dieu sauve la République!" Le *Times* a raison quand il dit que la démoralisation existant dans tout le pays, est bien de nature à conduire les patriotes à chercher un remède extrême à un désordre aussi terrible. Oui, l'honneur américain est souillé, et la conscience américaine endurcie par les influences démoralisantes qui ont envahi les hautes fonctions et qui se répandent dans le peuple.

"Une conspiration nationale, dit le *Times*, est organisée et elle sera prête pour les *idées* de novembre 1876..... si le 4 mars 1877 le Congrès proclamait la monarchie ou l'Empire avec le plus mauvais, le plus capable, le plus riche et le plus détesté des millions d'hommes mauvais ou ébontés pour roi ou empereur, avec une armée et une marine reconstruites dans ce but, que ferait le peuple ?"

La date fixée par le *Times* est peut-être prématurée, mais il est certain que la république marche à grands pas dans la voie qui mène au césarisme.

Le Republican assure que le gouvernement fédéral n'a aucun projet belliqueux à l'égard du Mexique. C'est par des moyens pacifiques qu'il veut augmenter les relations entre les Etats-Unis et la république voisine.

L'organe radical commet une insolence envers le Comité des 200 en caractérisant leur rapport par ces deux mots "mot trne," ce n'est pas vrai. Venant de pareille source, l'injure ne peut atteindre les honorables citoyens du Comité des 200. A propos des ordres de Kellogg à Field pour poursuivre le gouverneur McEnery, l'organe radical fait le rodomont et dit : "c'est une lutte qui ne peut être réglée que par la force, conformément à la loi. La sentimentalité maladive et la rhétorique enflée sont hors de propos."

Le succès des métropolitains enflamme l'ardeur du champion de Kellogg, et il vante, en termes insultants pour le peuple, l'influence civilisatrice des carabines à dix-huit coups et du canon de vingt.

Ces choses se passent au 19ème siècle, dans la république modèle et..... dans la Louisiane ! Que de chemin encore en douze ans !

…possible, et le gouvernement…
…rablement profité.

L'organisation du pouvoir exécutif, qui entraînaient toujours le point difficile dans une république. Contrairement à l'opinion de nos démagogues, M. de Chambrun établit que la force du président a été le salut des Etats-Unis.

"Dans les périodes les plus critiques qu'ait traversées la présidence américaine, dit-il, elle a toujours pu se maintenir; et à part les cas exceptionnels où le vice-président a exercé les fonctions de la magistrature suprême, il n'y a pas eu de conflit entre l'exécutif et le congrès qui ne se soit terminé à l'avantage du premier."

Ailleurs, M. de Chamburn a expliqué ces conflits qui se sont produits chaque fois qu'un vice-président est devenu président. La nomination du premier magistrat exprime les vues de la majorité de son parti; celle du vice-président est presque toujours une concession à la minorité. Il en résulte que lorsqu'un vice-président devient le chef du gouvernement, il entre en lutte avec le congrès où domine l'élément orthodoxe du parti.

Les réformes proposées dans ces derniers temps quant à la durée des fonctions présidentielles et à la réélection du président sont soigneusement étudiées. Sauf'oeer me prononcer sur un si grave sujet, je ne puis m'empêcher de trouver charmant le mot de M. Lincoln "qu'il n'est pas prudent de changer de chevaux au milieu de la rivière."

Dans la direction de la politique extérieure, les présidents des Etats-Unis ont été plus sages que la chambre des représentants. "A certaines heures, dit M. de Chambrun, cette assemblée, si remarquable à tant d'autres points de vue, se laisse entraîner par la recherche de la plus vaine popularité. Alors elle se croit tout permis. C'est ainsi que sans remonter plus haut dans l'histoire, on peut dire que si sa politique avait prévalu en 1864, la guerre eût probablement éclaté entre la France et les Etats-Unis au sujet du Mexique. En 1866, au vue de s'assurer quelques voix irlandais, cette même assemblée adopta un bill qui, s'il était devenu une loi, aurait détruit d'un coup toute la politique de neutralité créée par Washington et maintenue par tous ses successeurs. En 1870, la chambre faillit s'être guère plus prudente au sujet des affaires de Cuba."

Mais, heureusement, le pouvoir exécutif est indépendant et fort et n'est pas lié par les excentricités de la seconde des deux branches du congrès.

L'analyse complète du livre de M. de Chambrun exigerait une étude plus longue que ne le comporte le journaliste quotidien. Je me borne à constater qu'une telle lecture une grande impression de confiance dans le gouvernement américain, malgré tous les vices qu'on y a signalés. C'est aux fondateurs de la République qu'il convient de faire remonter l'honneur d'une œuvre si solide, car, comme le dit Montesquieu : "Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques."

Souhaitons d'avoir en France des législateurs aussi sages que ceux que les Etats-Unis ont eu le bonheur de trouver au commencement de leur indépendance. Le livre de M. de Chambrun semble devoir contribuer à cet heureux résultat, et à ce titre il est plus qu'une belle œuvre : il est une bonne action.

Courrier des Etats-Unis.

FRANCE.

LA CANDIDATURE BARODET.

Nous empruntons ce qui suit à la *Patrie* :

Barodet ! Barodet *for ever* ! Il n'est question que de M. Barodet. Voilà un nom en train de devenir fameux, sinon célèbre. Mais qui donc est ce M. Barodet ? *Loustalot* a reçu quelques détails biographiques sur le Barodet candidat, et il veut bien nous les communiquer dans *Paris-Journal* :

"Si Paris avait une Canebière, ce serait un petit Marseille." Ainsi parle, à ce qu'on assure, la forfanterie provençale en son ivresse de clocher. Quand Paris aura élu M. Barodet pour son député, Paris sera un petit Lyon.

"Aussi loin qu'il est permis de remonter dans son passé, il paraît qu'il était, en 1849, maître d'école à Bastagne (Savoie-Lozère). Ce qu'il professait de plus clair, dès cette époque, c'étaient des opinions très avancées. Il est convenu qu'on appelle cela des opinions *avancées*. Il serait plus juste de dire des opinions infectes, des opinions pourries. Un jour que M. Barodet (Hégésippe) avait insulté son maire et son curé, le recteur de l'Académie le mit à pied."

M. Barodet passe ensuite — on le croit du moins — en Algérie, où il s'associe à un boucher, association malheureuse, paraît-il.....

"Conjourlest-il que la grande fête du 4 septembre 1870 trouve notre Barodet à Lyon, courant d'échoppe en échoppe pour faire ses comptes à jour, et rédigeant au plus juste prix les déclarations de la cuisinière le libéralisme pour le sapeur de son rêve."

Et Loustalot conclut ainsi :

"Moins M. Barodet est par lui même un personnage considérable, plus sa candidature, acceptée par les radicaux de Paris, est imposée à M. Gambetta, est un fait significatif. Moins le personnage a d'importance, et plus sa désignation aux électeurs par les comités de la démagogie a d'importance. C'est une réplique et un défi à la loi. C'est une sommation adressée à la république conservatrice et un avertissement aux classes dirigeantes, en attendant la contrainte. Barodet candidat à Paris, c'est un commencement de restauration pour la Commune de Paris."

M. Louis Veuillot s'occupe aussi de Barodet, et il dit avec infiniment d'esprit et de vérité :

"Il semble exister quelques tiraillements dans le parti radical sur la candidature parisienne du perruquier M. Barodet. Quelques-uns seulement le portent, beaucoup d'autres paraissent ne le supporter que. Nous croyons néanmoins que les chances sont pour lui, par la bonne raison qu'aucun choix plus rouge n'est possible en ce moment. Ah ! si Vermesch, ou Pyat, ou Gaillard père se trouvaient disponibles, ce seraient là des concurrents redoutables ; mais étant retenus ailleurs, ils permettent à M. Barodet de distancer beaucoup M. Banc ou tout autre."

Le *Temps*, journal sérieux, républicain honnête, a dit la même chose en termes beaucoup moins durs mais aussi transparents, et notre confrère n'hésite pas à se prononcer contre cette candidature :

"On demande aux électeurs de Paris de venger le maire et la municipalité de Lyon du dernier vote de l'Assemblée nationale, mais c'est là un soin qu'il faut laisser aux électeurs lyonnais, qui auront eux-mêmes un député à nommer en remplacement de M. de Laprade. A eux de voir s'il convient de donner cette signification à leur scrutin, et s'ils veulent l'exprimer sur le nom de M. Barodet ou sur un autre. Pour eux, M. Barodet est un homme qu'ils sont en état de juger ; pour les électeurs de Paris, il n'est qu'un nom."

Ces sages paroles du *Temps* lui valent une admonestation aigre-douce de la *République française*, qui elle-même a beaucoup tergiversé avant de se décider pour le citoyen Barodet.

Dans un autre article le *Temps* s'exprimait ainsi :

"L'élection de M. Barodet, si elle était possible, paraîtrait, quoi qu'on en dise, un acte d'hostilité déclarée, une manifestation de l'extrême gauche contre le gouvernement de M. Thiers ; elle constituerait Paris en état d'opposition légale contre le président de la République ; elle aurait donc pour effet d'ébranler le crédit de la République au dedans et au dehors.

"Ce serait une fantaisie trop périlleuse pour les circonstances, une légèreté que rien ne pourrait excuser, que Paris n'a aucune raison de commettre et à toutes les raisons du monde d'éviter. Entre M. Barodet et M de Rémusat, Paris ne saurait hésiter et n'hésitera pas ; il fortifiera à la fois la république et son président en choisissant M. de Rémusat."

L'événement a prouvé que l'élection de Barodet n'était que trop possible.

LA RÉCEPTION DU DUC D'AUMALE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nous avons déjà donné le compte-rendu de la réception du duc d'Aumale à l'Académie. Le républicanisme avait, comme d'usage, à faire l'éloge de son prédécesseur, M. de Montalembert.

Voici les passages les plus saillants de cet éloge funèbre :

Messieurs,

Le 12 juin 1853, les impériaux montaient pour la troisième fois à l'assaut de Thérouanne, lorsque cité d'une de nos belliqueuses tribus de la Gaule, et l'un des boulevards de notre frontière du Nord. Ils s'avançaient irrités d'une résistance qu'ils ne s'attendaient pas à rencontrer dans une ville des plus mal pourvues. Au sommet de ses vieux remparts, qui entouraient toujours le point difficile dans une république. Contrairement à l'opinion de nos démagogues, M. de Chambrun établit que la force du président a été le salut des Etats-Unis.

"Dans les périodes les plus critiques qu'ait traversées la présidence américaine, dit-il, elle a toujours pu se maintenir; et à part les cas exceptionnels où le vice-président a exercé les fonctions de la magistrature suprême, il n'y a pas eu de conflit entre l'exécutif et le congrès qui ne se soit terminé à l'avantage du premier."

Ailleurs, M. de Chamburn a expliqué ces conflits qui se sont produits chaque fois qu'un vice-président est devenu président. La nomination du premier magistrat exprime les vues de la majorité de son parti; celle du vice-président est presque toujours une concession à la minorité. Il en résulte que lorsqu'un vice-président devient le chef du gouvernement, il entre en lutte avec le congrès où domine l'élément orthodoxe du parti.

Les réformes proposées dans ces derniers temps quant à la durée des fonctions présidentielles et à la réélection du président sont soigneusement étudiées. Sans oser me prononcer sur un si grave sujet, je ne puis m'empêcher de trouver charmant le mot de M. Lincoln "qu'il n'est pas prudent de changer de chevaux au milieu de la rivière."

Dans la direction de la politique extérieure, les présidents des Etats-Unis ont été plus sages que la chambre des représentants. "A certaines heures, dit M. de Chambrun, cette assemblée, si remarquable à tant d'autres points de vue, se laisse entraîner par la recherche de la plus vaine popularité. Alors elle se croit tout permis. C'est ainsi que sans remonter plus haut dans l'histoire, on peut dire que si sa politique avait prévalu en 1864, la guerre eût probablement éclaté entre la France et les Etats-Unis au sujet du Mexique. En 1866, au vue de s'assurer quelques voix irlandais, cette même assemblée adopta un bill qui, s'il était devenu une loi, aurait détruit d'un coup toute la politique de neutralité créée par Washington et maintenue par tous ses successeurs. En 1870, la chambre faillit s'être guère plus prudente au sujet des affaires de Cuba."

Mais, heureusement, le pouvoir exécutif est indépendant et fort et n'est pas lié par les excentricités de la seconde des deux branches du congrès.

L'analyse complète du livre de M. de Chambrun exigerait une étude plus longue que ne le comporte le journalisme quotidien. Je me borne à constater qu'une telle lecture une grande impression de confiance dans le gouvernement américain, malgré tous les vices qu'on y a signalés. C'est aux fondateurs de la République qu'il convient de faire remonter l'honneur d'une œuvre si solide, car, comme le dit Montesquieu : "Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques."

Souhaitons d'avoir en France des législateurs aussi sages que ceux que les Etats-Unis ont eu le bonheur de trouver au commencement de leur indépendance. Le livre de M. de Chambrun semble devoir contribuer à cet heureux résultat, et à ce titre il est plus qu'une belle œuvre : il est une bonne action.

Courrier des Etats-Unis.

FRANCE.

LA CANDIDATURE BARODET.

Nous empruntons ce qui suit à la *Patrie* :

Barodet ! Barodet *for ever* ! Il n'est question que de M. Barodet. Voilà un nom en train de devenir fameux, sinon célèbre. Mais qui donc est ce M. Barodet ? *Loustalot* a reçu quelques détails biographiques sur le Barodet candidat, et il veut bien nous les communiquer dans *Paris-Journal* :

"Si Paris avait une Canebière, ce serait un petit Marseille." Ainsi parle, à ce qu'on assure, la forfanterie provençale en son ivresse de clocher. Quand Paris aura élu M. Barodet pour son député, Paris sera un petit Lyon.

"Aussi loin qu'il est permis de remonter dans son passé, il paraît qu'il était, en 1849, maître d'école à Bastagne (Savoie-Lozère). Ce qu'il professait de plus clair, dès cette époque, c'étaient des opinions très avancées. Il est convenu qu'on appelle cela des opinions *avancées*. Il serait plus juste de dire des opinions infectes, des opinions pourries. Un jour que M. Barodet (Hégésippe) avait insulté son maire et son curé, le recteur de l'Académie le mit à pied."

M. Barodet passe ensuite — on le croit du moins — en Algérie, où il s'associe à un boucher, association malheureuse, paraît-il.....

"Conjourlest-il que la grande fête du 4 septembre 1870 trouve notre Barodet à Lyon, courant d'échoppe en échoppe pour faire ses comptes à jour, et rédigeant au plus juste prix les déclarations de la cuisinière le libéralisme pour le sapeur de son rêve."

Et Loustalot conclut ainsi :

"Moins M. Barodet est par lui même un personnage considérable, plus sa candidature, acceptée par les radicaux de Paris, est imposée à M. Gambetta, est un fait significatif. Moins le personnage a d'importance, et plus sa désignation aux électeurs par les comités de la démagogie a d'importance. C'est une réplique et un défi à la loi. C'est une sommation adressée à la république conservatrice et un avertissement aux classes dirigeantes, en attendant la contrainte. Barodet candidat à Paris, c'est un commencement de restauration pour la Commune de Paris."

M. Louis Veuillot s'occupe aussi de Barodet, et il dit avec infiniment d'esprit et de vérité :

"Il semble exister quelques tiraillements dans le parti radical sur la candidature parisienne du perruquier M. Barodet. Quelques-uns seulement le portent, beaucoup d'autres paraissent ne le supporter que. Nous croyons néanmoins que les chances sont pour lui, par la bonne raison qu'aucun choix plus rouge n'est possible en ce moment. Ah ! si Vermesch, ou Pyat, ou Gaillard père se trouvaient disponibles, ce seraient là des concurrents redoutables ; mais étant retenus ailleurs, ils permettent à M. Barodet de distancer beaucoup M. Banc ou tout autre."

Le *Temps*, journal sérieux, républicain honnête, a dit la même chose en termes beaucoup moins durs mais aussi transparents, et notre confrère n'hésite pas à se prononcer contre cette candidature :

"On demande aux électeurs de Paris de venger le maire et la municipalité de Lyon du dernier vote de l'Assemblée nationale, mais c'est là un soin qu'il faut laisser aux électeurs lyonnais, qui auront eux-mêmes un député à nommer en remplacement de M. de Laprade. A eux de voir s'il convient de donner cette signification à leur scrutin, et s'ils veulent l'exprimer sur le nom de M. Barodet ou sur un autre. Pour eux, M. Barodet est un homme qu'ils sont en état de juger ; pour les électeurs de Paris, il n'est qu'un nom."

Ces sages paroles du *Temps* lui valent une admonestation aigre-douce de la *République française*, qui elle-même a beaucoup tergiversé avant de se décider pour le citoyen Barodet.

Dans un autre article le *Temps* s'exprimait ainsi :

"L'élection de M. Barodet, si elle était possible, paraîtrait, quoi qu'on en dise, un acte d'hostilité déclarée, une manifestation de l'extrême gauche contre le gouvernement de M. Thiers ; elle constituerait Paris en état d'opposition légale contre le président de la République ; elle aurait donc pour effet d'ébranler le crédit de la République au dedans et au dehors.

"Ce serait une fantaisie trop périlleuse pour les circonstances, une légèreté que rien ne pourrait excuser, que Paris n'a aucune raison de commettre et à toutes les raisons du monde d'éviter. Entre M. Barodet et M de Rémusat, Paris ne saurait hésiter et n'hésitera pas ; il fortifiera à la fois la république et son président en choisissant M. de Rémusat."

L'événement a prouvé que l'élection de Barodet n'était que trop possible.

LA RÉCEPTION DU DUC D'AUMALE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nous avons déjà donné le compte-rendu de la réception du duc d'Aumale à l'Académie. Le républicanisme avait, comme d'usage, à faire l'éloge de son prédécesseur, M. de Montalembert.

Voici les passages les plus saillants de cet éloge funèbre :

Messieurs,

Le 12 juin 1853, les impériaux montaient pour la troisième fois à l'assaut de Thérouanne, lorsque cité d'une de nos belliqueuses tribus de la Gaule, et l'un des boulevards de notre frontière du Nord. Ils s'avançaient irrités d'une résistance qu'ils ne s'attendaient pas à rencontrer dans une ville des plus mal pourvues. Au sommet de

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLANCHE GANTIER.....Directeur.
Mercredi, 24 avril 1878.
Bénéfice de MM. JULIEN DESCHAMPS et SCIPION.
MISS COUSSINS,
Drame en 7 actes et 9 tableaux.
Un intermède—Fumé Minuit, vaudeville en un acte.
23 avril—2

Académie de Musique.

Seul théâtre ouvert dans la ville.
Seconde semaine de
La Troupe Burlesque de Pauline Markham,
Composée de
LUNDI, soir, 22 avril,
Pour la nouvelle farce grivoise et
Et la nouvelle pièce intitulée LE PRINCE VALENTIN
ET LA BELLE BOURBONNAISE.

DIVERS.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 28 avril 1878.—Le Président a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Compagnie à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu au bureau de la Compagnie, 26, rue de la Bourse, le MARDI, 30 avril 1878, à 4 heures du soir.
Pour assister à cette Assemblée, il faut être propriétaire de 10 actions au moins et les avoir déposées 5 jours francs avant la réunion.
Le Président, E. THIÉBAUD.
Le Secrétaire, ...
23 avril—3et

Succursale de la Compagnie du Chemin de fer de Pontchartrain. Avis est donné aux propriétaires d'actions de la Succursale du Pontchartrain que la Compagnie a décidé de payer un dividende de 5 pour cent sur le capital de la Succursale, pour les six mois finissant le 31 décembre 1877, payable à la banque de la Compagnie, à partir de ce jour.
F. TIMOLAT, Sec.
19 avril—10t

Compagnie de théâtre et de Mines du Nevada. Avis est donné aux propriétaires de cette Compagnie d'un paiement de dividende de [illegible] par action, fait par le président Clément, payable au bureau de la Compagnie, [illegible] Rue de la Bourse.
Il est dû qu'elle a eu vue en fructifiant de petits est [illegible] en cinq mille de moulin qui se [illegible] profondeur d'environ quatre cent quarante pieds. La nature du sol et l'épaisseur des couches sont comme suit :
0 160 pieds argile contenant du sable ;
0 170 pieds de roche calcaire ;
0 110 pieds de pierre calcaire ou à chaux, avec [illegible] de fer, qui est d'une épaisseur d'environ cent dix (110) pieds.
La Compagnie construira un puits et un autre [illegible] dans ces [illegible] ; elle a [illegible] pour [illegible] un moulin à scie à vapeur, une alimentation de bois de construction, une [illegible] et [illegible] l'emplacement de la Compagnie est [illegible] les travaux.
Les propositions seront reçues jusqu'au 1er juillet 1878.
S'adresser à
V. A. BELAUME, Secrétaire.
Au 2 à 10 de la rue de Carondelet.
Nlle-Orléans, 5 avril 1878. 6 avril—10e—Mercre

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.—Avis est par ces présentes donné aux propriétaires d'actions de la susdite Compagnie, que l'élection pour les neuf directeurs, pour un an, à dater du dernier lundi de mai 1878, aura lieu au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans, le LUNDI, 6 mai prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
WALTER HUNTINGTON,
22 av—au 6 mai Secrétaire.

AVIS.

TAXES ET LICENCES.

Je me charge du paiement des LICENCES de Ville et d'Etat, et des TAXES d'Etat, et de Ville de 1877, en abandonnant tout l'escompte et accordé par la ville.
Bureau, [illegible] suivi du règlement des taxes arrérées de Ville et d'Etat.
E. NAUTRE,
18 av—30f No. 70, rue Bienville.

TAXES.

Nous sollicitons des ordres pour le règlement des taxes de ville de l'année courante et des taxes arriérées. Nous avons de nombreuses références de notre calme de bienfaisance en état de nous aider à toutes les demandes d'admissions, et nous espérons que nos compatriotes, qui ne peuvent manquer d'apprécier les mérites de notre entreprise, ne nous refuseront pas leur concours.

—Directeurs—

J. Girod	F. Tujague,	C. Fasconnet
Chs T. Dugasson	Dr. Cartwright,	Rasteau
N. Bouvier	J. L. Revel	Dr. Wedderspoon
A. Triche	Jos. Labatut	J. Lebianc
Dr. Escombes	R. Mesquerez,	K. Brasuel
J. Mme. Merith	Jos. Le Carpentier	A. Fath
J. Mme. Merith	M. Lafargue	J. Lebianc
E. Fournier	J. T. B. Lefevre	L. Girard
L. Lafargue	T. Cessac	C. Bisquet
A. Bernshaw	T. Gellain	G. Villeneuve
L. Bernhard	M. Lion	V. Pierre
H. Espeso	A. Bensman	G. L. Verte
C. Restore	Jph Rayle	P. Crabtree
C. Bar	T. Delaunay	A. Fabacher
A. Barbier	J. Segaudo	A. Chevauche
J. M. Thierry	P. Dauter	D. Simon
J. M. Sahuqué	E. Odinet	J. Bisso
J. J. Brunet	E. Latreyte	C. Abadie
C. Barco	L. Philippe	P. C. Hubert
L. Lacaze	J. Lacaze	P. Sahuqué
J. Larrieu	H. Abadie	V. Pecon
M. Yajeau	F. Bagur	A. Khanaper

Prix du billet.....$10

Les demandes d'invitation pour dames doivent être adressées à la [illegible] Rue, avec les noms et résidences.
Les [illegible] des Directeurs auront lieu tous les lundis jusqu'au 1er mai, et après cette date, le lundis et vendredis de chaque semaine. A l'Asile de [illegible], à 8 heures du soir.
Par ordre du Président des Directeurs,
A. BARBIER,
2 avril—1m Secrétaire.

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avis est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement ou leur [illegible] ne [illegible] encore fait [illegible] dans [illegible] Consulat, qu'une formule d'une déclaration relative à [illegible] de justice, ils ont la faculté de [illegible] par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, ce qu'ils reçu la demande qu'ils en feront au Consulat, le modèle de [illegible] France avec mention exacte de leurs [illegible] [illegible] [illegible]